

MODALITES D'INSCRIPTION

Confirmation d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées à réception :

- du bulletin d'inscription dûment complété et signé,
- du chèque d'inscription à l'ordre de la Fondation EFOM Boris DOLTO,
- de l'ensemble des pièces et justificatifs annexes demandés.

Une convention de formation sera établie avant le début de la formation précisant :

- les objectifs de la formation,
- les dates,
- le lieu,
- la durée,
- le programme prévisionnel,
- le coût,
- les dispositions financières,
- les informations générales.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, la Fondation EFOM Boris DOLTO se réserve le droit de retenir 150 € au titre des frais de dossier.

Frais de formation

La Fondation EFOM Boris DOLTO est enregistrée sous le numéro N° 11 75 46890 75, en tant que prestataire de formation auprès du préfet de région d'Ile-de-France, conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Une facture correspondant aux frais de formation annuels sera remise à titre de justificatif comptable et pour pouvoir prétendre à une prise en charge éventuelle par des organismes financeurs de formation longue.

Les frais de formation comprennent l'animation et les supports pédagogiques. Les repas, les déplacements et l'hébergement ne sont pas compris dans ces frais et restent à la charge des participants.

En cas d'évolution des textes réglementaires durant le cursus, le programme, la durée et le coût de la formation sont susceptibles d'évolutions. Ces modifications seront portées à la connaissance du stagiaire, qui disposera d'un délai de vingt jours pour renoncer à la poursuite du cursus par lettre recommandée avec avis de réception ; dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront dues. Au-delà de vingt jours, le stagiaire sera réputé avoir accepté les modifications et son inscription sera maintenue.

ATTESTATION D'ASSURANCE

Je soussigné(e),, atteste être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle étendue aux risques liés à l'ostéopathie, y compris dans le cadre de ma formation à l'IFSO Paris – FONDATION EFOM Boris DOLTO, pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

L'étudiant devra se conformer aux directives des enseignants / formateurs lors des applications pratiques, au décret n° 2007-435 du 25 mars 2007, relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie, à l'arrêté (JORF n°0289 du 12 décembre 2014) et au décret du 12 décembre n°2014-1505 relatifs à la formation en ostéopathie.

NOM :

Prénom :

Fait à :

Le

Signature :

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

		<h2><u>MODALITÉS DE RÈGLEMENT</u></h2>	<h3><u>A RETOURNER</u> rempli et signé</h3>
---	---	--	---

1ère Année d'ostéopathie 2017 2018

Coût annuel de la formation théorique et pratique :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cursus Masseur-Kinésithérapeute : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 €uros |
| <input type="checkbox"/> Cursus Pédicure-Podologue : 7 500 € : | - 1 chèque d'inscription de 750 €uros |
| <input type="checkbox"/> Cursus Sage-Femme : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 €uros |

9 prélèvements d'octobre 2017 à juin 2018 effectués le 10 de chaque mois
au profit de la Fondation EFOM Boris DOLTO

Merci de nous adresser votre mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé, ainsi qu'un RIB.

Je soussigné(e), NOM PRENOM

m'engage à respecter les modalités de règlement ci-dessus.

Date, le

Signature
précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Pour tout renseignement sur vos règlements, vous pouvez vous adresser au :

Service financier de l'E.F.O.M. - 118 bis rue de Javel - 75015 PARIS
Tél : 01 40 60 72 13 – Fax : 01 45 57 47 48 – veronique.desgranges@efom.fr

		<p><u>MODALITÉS DE RÈGLEMENT</u></p>	<p><u>A CONSERVER</u></p>
---	---	---	----------------------------------

1ère Année d'ostéopathie 2017 2018

Coût annuel de la formation théorique et pratique :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cursus Masseur-Kinésithérapeute : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 €uros |
| <input type="checkbox"/> Cursus Pédicure-Podologue : 7 500 € : | - 1 chèque d'inscription de 750 €uros |
| <input type="checkbox"/> Cursus Sage-Femme : 6 750 € : | - 1 chèque d'inscription de 675 €uros |

9 prélèvements d'octobre 2017 à juin 2018 effectués le 10 de chaque mois
au profit de la Fondation EFOM Boris DOLTO

Merci de nous adresser votre mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé, ainsi qu'un RIB.

Pour tout renseignement sur vos règlements, vous pouvez vous adresser au :

Service financier de l'E.F.O.M. - 118 bis rue de Javel - 75015 PARIS
Tél : 01 40 60 72 13 – Fax : 01 45 57 47 48 – veronique.desgranges@efom.fr